



Vœux des autorités

Une nouvelle année se termine. Les best of et autres compilations vont bientôt déferler. En voici déjà une toute petite, vue de Lavey mais allant bien au-delà de nos frontières.

2014 a été fait, comme chaque année, de bons et de moins bons moments, «en Suisse et dans le monde»: en vrac, du sport avec une Coupe du monde hésitante pour la Suisse et finalement assez positive, des Jeux olympiques à Sotchi avec l'ombre déstabilisante d'un tsarisme «à la Poutine» et quelques réjouissantes médailles suisses; et bien sûr, et surtout, la Coupe Davis qui vient de nous être offerte par une magnifique équipe de tennis.

Et puis les guerres, la Syrie, l'Ukraine, la Tchétchénie, le Soudan et tant d'autres. Et surtout une autre ombre très inquiétante, celle de l'Etat islamiste, qui fait revenir la barbarie à nos portes avec son cortège de violences.

Si l'on ajoute les catastrophes naturelles et aériennes, la météo désastreuse de cet été qui a affecté notre moral et nos cultures maraîchères, l'économie qui peine à redémarrer... Le catalogue est vaste, de fait. Mais tous les signaux sont au vert pour une embellie l'an prochain!

Et ce que l'on peut souligner, c'est que la Suisse est encore extrêmement préservée, au milieu de ce désordre qui atteint les pays voisins et amis. Apprécions notre chance, mais puissions-nous ne pas nous isoler, rester ouverts et hospitaliers comme le veut la tradition de la Suisse - c'est en tout cas le vœu des Autorités, qui vous souhaitent une excellente année 2015, à vous et à vos proches, et d'abord de très belles Fêtes.

Le Président du Conseil communal
André Bach

La Municipalité

SOUTIEN ROCAN

Le 15 avril 2014, le destin d'Aurélie Bonny, enfant de Lavey, a été bouleversé dans sa 25e année par un accident de la route. Depuis ce jour, Aurélie se bat pour retrouver ses facultés physiques et cérébrales. Grâce au soutien inconditionnel de sa famille et de ses amis son état s'améliore chaque jour mais le chemin vers la guérison totale est encore long. La Municipalité souhaite lui adresser ses encouragements et ceux de la population toute entière.

Nous vous invitons le

samedi 31 janvier 2015
entre 08h30 et 12h30

sous le Couvert Villageois, à venir lui adresser un message de soutien sur un support qui sera transmis à Aurélie. A cette occasion, le verre de l'amitié ou un café vous sera également servi.

NOTRE VIGNERON PRIMÉ



La Triennale de la Confrérie des Vignerons est un concours d'excellence auquel les propriétaires de vignes décident de soumettre leurs vigneronniers tâcherons. C'est à ce titre que la Commune de

Lavey-Morcles, sûr de l'excellence de son travail, inscrit traditionnellement M. Maurice Chesaux qui cultive le parchet communal. Le jury a reconnu la qualité du travail fourni par M. Chesaux en le classant 41e sur les 89 vigneronniers inscrits sur la base des relevés qui sont effectués 3 fois par année durant 3 ans. Félicitations à lui !



Manifestations 2015

Date	Qui	Quoi
Jeudi 1er janvier	Fanfare	Souper saucisses
Jeudi 8 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Samedi 10 janvier	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Dimanche 11 janvier	Ski-Club	Sortie
Vendredi 16 janvier	Municipalité	Réception nouveaux citoyens et habitants
Samedi 17 janvier	Ski-Club	Réserve OJ
Samedi 24 janvier	Ski-Club	Sortie OJ en station
Dimanche 8 février	Ski-Club	Concours des familles
Dimanche 15 février	Carna-Club	Carnaval
Lun 16 > Sam 21 février	Ski-Club	Semaine OJ
Vendredi 20 février	FSG	Assemblée générale
Jeudi 5 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée générale
Samedi 7 mars	Ski-Club	Sortie OJ en station
Dimanche 8 mars	Ski-Club	Sortie
Mercredi 11 mars	Paroisses	Soupe de carême à la Buvette
Samedi 21 mars	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Sam 28 et dim 29 mars	Ski-Club	Week-end à ski
Dimanche 5 avril	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Dimanche 3 mai	Paroisse catholique	Kermesse
Samedi 9 mai	Fanfare	Concert annuel
Dimanche 17 mai	Ski-Club	Rallye
Ven 22 mai > sam 23 mai	Sport Rallye	Rallye du Chablais
Dimanche 24 mai	Paroisse protestante des 2 Rives	Confirmations
Samedi 6 juin	Ski-Club	Corvée chalet
Samedi 13 juin	Ski-Club	Sortie
Samedi 1er août	Jeunesse Rocanne et Carna-Club	Fête Nationale
Dimanche 20 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte du Jeûne Fédéral
Sam 26 et dim 27 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Vente de paroisse
Vendredi 23 octobre	Ski-Club	Assemblée générale
Samedi 24 octobre	Ski-Club	Brisolée
Samedi 29 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline au Böet
Vendredi 4 décembre	Paroisses	1re Fenêtre de l'Avent
Vendredi 11 décembre	Paroisses	2e Fenêtre de l'Avent
Samedi 12 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Vendredi 18 décembre	Paroisses	3e Fenêtre de l'Avent
Dimanche 20 décembre	Paroisses	Noël des familles au Couvert

En général, l'Atelier de l'Avenir a lieu le jeudi toutes les deux semaines.



NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE

Un Couvert Villageois n'en est pas un sans qu'une piste de pétanque se trouve à proximité. Ces habitants l'ont bien compris. Alors n'hésitez plus, faites comme eux et à l'arrivée des beaux jours venez découvrir le nouveau terrain de pétanque situé derrière la maison de commune.



Ramassage des ordures 2015

Lavey

Ordures ménagères

Tous les vendredis dès 13h
Les sacs taxés officiels sont à déposer au bord de la route uniquement le matin du jour de la collecte.

Nouvel-An

Le ramassage est maintenu le vendredi 2 janvier

Vendredi Saint

Jeudi 2 avril en lieu et place de vendredi 3 avril

Noël 2015

Jeudi 24 en lieu et place de vendredi 25 décembre

Objets encombrants

Mercredi 15 avril dès 8h
Mercredi 7 octobre dès 8h
A déposer au même endroit que les sacs à ordures.

Ferraille

Mercredi 22 avril dès 8h
Mercredi 14 octobre dès 8h
A déposer au même endroit que les sacs à ordures.

Papiers et cartons

Il n'y aura plus de ramassage général. Une benne sera à disposition toute l'année sur le parking de la salle polyvalente. Le local actuel sera abandonné. Le papier peut également être déposé au point de collecte de la STEP et à la déchetterie de St-Maurice.

Appareils ménagers

Mercredi 29 avril
Mercredi 21 octobre
Elimination uniquement des frigos, congélateurs, lave-linge et lave-vaisselle. Merci de s'annoncer au bureau communal. Les autres types d'appareils (téléviseurs, ordinateurs, etc.) doivent être rapportés sur les lieux de vente pour recyclage. Ceux-ci ont l'obligation de les reprendre, indépendamment du vendeur initial.

Morcles

Ordures ménagères

Tous les jeudis dès 7h

Objets encombrants, ferraille, frigos et appareils ménagers

Mercredi 5 août dès 7h

LE NON-RESPECT DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE PEUT COÛTER CHER...

La gendarmerie intervient régulièrement sur le territoire communal sur appel de citoyens pour mettre fin à des tapages nocturnes ou autres incivilités relevant du règlement communal de police. Nous vous rappelons que lors de ces interventions, la gendarmerie est en droit de facturer des frais allant de CHF 200.- à 1'000.- sur la base du règlement fixant les frais dus pour certaines interventions de la police cantonale (RE-Pol) du 23 mars 1995. Ces frais sont en sus d'une éventuelle amende qui pourrait être prononcée sur la base du rapport de gendarmerie. Le meilleur moyen d'éviter tout problème (et dépense inconsidérée) reste encore d'adopter en toutes circonstances un comportement respectueux de la tranquillité.

CHEMINS PÉDESTRES

La Municipalité souhaite renforcer l'attractivité de ses sentiers pédestres, lesquels offrent de superbes promenades à toutes les altitudes. M. Olivier Chesaux, municipal des forêts et fraîchement retraité, a rassemblé une équipe de bénévoles afin d'entretenir et de réhabiliter certains sentiers. Il ne s'agit pas de couper des arbres, mais de nettoyer et d'élargir ces chemins. Si vous souhaitez participer à ces actions, nous vous invitons à prendre contact avec l'administration communale.



REPLISSAGE DES PISCINES ET UTILISATION DES BORNES HYDRANTES

En été, tous les propriétaires de piscines procèdent à leur remplissage en même temps ce qui sollicite beaucoup les réserves et cause parfois des pannes sur le réseau d'eau communal. Pour cette raison, le remplissage des piscines de plus de 10 m³ doit impérativement être annoncé à l'avance à l'administration communale, qui fixera une date en fonction de l'état des réserves d'eau.

Nous vous rappelons que toutes utilisations des bornes hydrantes doit faire l'objet d'une demande auprès de la Municipalité conformément à l'article 29 du Règlement communal sur la distribution de l'eau, qui mentionne ceci :

« Seules les personnes autorisées par la Municipalité ont le droit de manoeuvrer les vannes de secteur et les vannes de prise installées sur le réseau principal de distribution ou de prélever temporairement de l'eau à une borne hydrante ».

GUICHET CARTOGRAPHIQUE CANTONAL - DES INFOS À PORTÉE DE MAIN

Le guichet cartographique cantonal de l'Etat de Vaud, GeoPlanet, publie sur Internet toutes les géodonnées publiques sur le territoire cantonal.

Il donne accès à de nombreuses informations dans des domaines très divers tels que l'affectation du sol, la propriété foncière, les bornes bâties, les réserves naturelles, les sites pollués ou le cadastre du bruit. Il permet à chacun « professionnel ou particulier » de découvrir le canton sous la forme de cartes interactives.

Vous trouverez le guichet cartographique cantonal à l'adresse : www.geo.vd.ch

Classes de dureté

En Suisse, on distingue six classes de dureté:

Dureté en °fH	Dureté en mmol/l	Appréciation
0 à 7	0 à 0,7	très douce
7 à 15	0,7 à 1,5	douce
15 à 25	1,5 à 2,5	moyennement dure
25 à 32	2,5 à 3,2	assez dure
32 à 42	3,2 à 4,2	dure
42	4,2	très dure

Les duretés mesurées dans notre commune sont :

25° fH Lavey 15° fH Morcles

La Commune de Lavey-Morcles présente une bonne moyenne concernant la dureté de l'eau, car en règle générale plus l'eau est dure, plus il faut entretenir les appareils domestiques (traitements anti-calcaire) et plus il faut augmenter le dosage des lessives.

Fête des voisins dans le Chablais

La commune de Lavey-Morcles se joint à l'association Agoris pour organiser la fête des voisins.

Qu'est-ce que c'est ?

La Fête des voisins a pour but de stimuler des liens conviviaux de proximité et de solidarité entre les habitants d'un même immeuble ou lotissement.

Comment y participer ?

Les citoyens intéressés à organiser la fête des voisins prennent contact avec l'administration communale pour avoir toutes les informations pratiques et recevoir le matériel promotionnel. La Municipalité met également à disposition des intéressés des tables et des bancs, dans la limite du stock disponible.

Quand aura lieu l'édition 2015 ?

La fête des voisins aura lieu le **29 mai 2015** dans tout le Chablais. Les annonces auprès de l'administration communale doivent être faites au plus tard le 17 avril 2015.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site

www.agoris.ch

rubrique « temps forts ».

